

CABINET MONTEL

Société de Commissaires aux Comptes
16 rue du Dévès - 34820 TEYRAN
Tel 04 67 16 40 00 - Fax 04 67 16 40 20

A.I.D.A.R.

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2010

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

CABINET MONTEL

Société de Commissaires aux Comptes
16 rue du Dèvès - 34820 TEYRAN
Tel 04 67 16 40 00 - Fax 04 67 16 40 20

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association AIDAR

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Intermédiaire d'Aide en Milieu Agricole et Rural, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'appréciation des principes comptables retenus pour l'arrêté des comptes et le choix des méthodes comptables mises en œuvre, sont éclairés par les indications portées dans l'annexe, nous en avons validé le principe et la correcte application.

Concernant les estimations comptables retenues, nous nous sommes assurés de la cohérence traduite dans les comptes entre l'activité de l'exercice et l'évolution des comptes à la clôture.

Par ailleurs, la formalisation des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'établissement des comptes soumis à votre approbation est limitée, cette constatation nous a amenés à effectuer des contrôles de substance étendus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Direction et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Teyran, 3 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MONTEL



Rosemarie Montel Fleischmann

Cabinet Montel

Société de Commissaires aux Comptes. Membre de la Compagnie de Montpellier
SARL au Capital de 42 000 € – RC Montpellier – SIRET 397 856 139 00035 – NAF 741C

Bilan Actif

Période du 01/01/10 au 31/12/10

A I D A R

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	125 391	47 624	77 768	94 776
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	52 856	24 069	28 788	37 255
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	178 248	71 693	106 555	132 030
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 594		2 594	1 794
TOTAL immobilisations financières :	2 594		2 594	1 794
ACTIF IMMOBILISÉ	180 842	71 693	109 149	133 824
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 126 384	32 094	2 094 290	1 564 504
Autres créances	83 585		83 585	152 066
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 209 969	32 094	2 177 875	1 716 570
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	300 000	5 910	294 090	300 000
Disponibilités	565 755		565 755	1 083 432
Charges constatées d'avance	8 155		8 155	9 562
TOTAL disponibilités et divers :	873 910	5 910	868 000	1 392 994
ACTIF CIRCULANT	3 083 879	38 004	3 045 875	3 109 564
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	3 264 721	109 697	3 155 024	3 243 389

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	NET (N)	NET (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 103 732	1 247 442
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	7 883	(143 710)
	1 111 615	1 103 732
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 111 615	1 103 732
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Chantier éducatif		26 778
FONDS DEDIES		26 778
Provisions pour risques	40 702	
Provisions pour charges	2 032	8 250
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 734	8 250
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 557	9 671
Dettes fiscales et sociales	1 143 679	1 139 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	831 438	955 625
	2 000 674	2 104 628
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	2 000 674	2 104 628
Ecarts de conversion actif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 155 024	3 243 389

Compte de Resultat (Première Partie)

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 693 364		7 693 364	7 721 503
Chiffres d'affaires nets	7 693 364		7 693 364	7 721 503
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			203 658	200 511
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			82 035	346 055
Autres produits			3	
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 979 061	8 268 069
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 390 115	1 375 586
TOTAL charges externes :			1 390 115	1 375 586
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			441 876	468 155
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 058 561	5 237 316
Charges sociales			1 033 233	1 039 008
TOTAL charges de personnel :			6 091 793	6 276 325
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 337	25 592
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			886	2 505
Dotations aux provisions pour risques et charges			39 723	9 116
TOTAL dotations d'exploitation :			68 946	37 213
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			2 031	1 432
CHARGES D'EXPLOITATION			7 994 761	8 158 709
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(15 700)	109 360

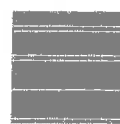
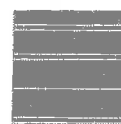
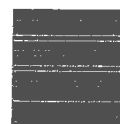
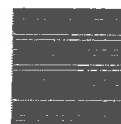
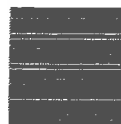
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(15 700)	109 360
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 015	8 323
	2 015	8 323
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 910	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 910	
RÉSULTAT FINANCIER	(3 895)	8 323
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(19 595)	117 682
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 148	217 633
Produits exceptionnels sur opérations en capital	373	105
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 778	
	37 300	217 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 385	206 525
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 436	245 827
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		26 778
	9 821	479 130
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	27 478	(261 392)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	8 018 375	8 494 129
TOTAL DES CHARGES	8 010 492	8 637 839
BÉNÉFICE OU PERTE	7 883	(143 710)

Annexe



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**Association « A.I.D.A.R. »
2147 Chemin du Bachas CS 20003 30032 Nîmes cedex 1**

□ PRESENTATION

Association intermédiaire évoluant dans un cadre réglementaire. Son activité est le prêt de main d'œuvre pour l'accomplissement de tâches ponctuelles.

□ AGREMENT QUALITE

L'association reçoit un agrément au titre des emplois de service au domicile des particuliers. Le présent agrément, à portée nationale, est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2007.

Cet arrêté vaut également « agrément simple ».

□ CONVENTIONNEMENT / SUBVENTIONS

Une convention signée avec l'état détermine les conditions dans lesquelles l'association exerce son activité pour l'exercice :

- Convention AI 030 09 0002 pour la période du 01/07/2009 au 30/06/2010.

- Convention AI 030 10 0006 pour la période du 01/07/2010 au 30/06/2011.

La subvention annuelle pour la mise en œuvre d'un Accompagnement Social et Professionnel des salariés d'une Association Intermédiaire est comprise dans la même convention.

La convention annuelle, notifiée le 29 décembre 2009, portant décision d'agrément et de subvention pour le projet financé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et l'attribution d'une subvention de 44 100 Euros porte sur « un projet de cycle de formation des personnels intervenant à domicile relatif à la maladie d'Alzheimer et au cancer ».

CHANTIERS EDUCATIFS :

La ville de Nîmes dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, dans sa séance du 6 février 2010, a décidé d'accorder à l'association AIDAR une subvention de 12 000 Euros pour l'action « Chantiers Educatifs » 2010 sur la commune de Nîmes.

Le Conseil Général du GARD a décidé d'accorder à l'association AIDAR une subvention de 55 000 Euros pour l'action Chantiers éducatifs 2010 sur la commune de Nîmes et 6 750 Euros pour l'action chantiers éducatifs 2010 sur la commune de Saint Gilles.

Le Conseil Général du GARD a décidé d'accorder, lors de sa commission permanente du 30 septembre 2010, à l'association AIDAR une subvention complémentaire de 10 000 Euros pour l'action Chantiers éducatifs 2010 sur la commune de Nîmes.

L'ETAT a décidé d'accorder à l'association AIDAR :

- une subvention de 41 000 Euros pour l'action Chantiers éducatifs 2010 sur la commune de Nîmes. *Une convention a été signée le 29 juin 2010.*

- une subvention de 9 600 Euros pour l'action Chantiers éducatifs 2010 sur la commune de St Gilles (*Notification d'attribution de subvention du 6 juillet 2010*) et une subvention complémentaire 5 708 Euros pour l'action Chantiers éducatifs 2010 sur la commune de Saint Gilles (*Notification modificative du 2 novembre 2010*).

□ REGLES ET METHODES COMPTABLES

- PLAN COMPTABLE :

Le Plan Comptable Général est appliqué.

- INVENTAIRE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS :

L'inventaire comptable des immobilisations est tenu par le service comptable, le service technique en vérifie la validité.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire et en fonction de la durée de vie prévisible.

□ PLUS VALUES / VALEURS MOBILIERES

Elles sont calculées suivant la méthode du coût moyen d'achat.

□ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

□ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 42 734€

- Provisions pour litiges 6 000€
- Autres provisions pour risques et charges 36 734€

□ PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF 38 004€

- Provisions sur comptes clients 32 094€
dont 886,22€ constatés en 2010
- Provisions pour dépréciation des autres V.M.P. 5 910€

Total des provisions au 31 décembre 80 738€

Les risques donnant lieu à constatation d'une provision sont estimés en fonction de l'antériorité de la créance :

- dépréciation de la totalité des créances antérieures à l'exercice 2010
- et pour les créances de l'exercice restant dû à la date de calcul des provisions : toute créance de plus de six mois et donc antérieurement émises au 30 juin 2010 est provisionnée en globalité.

□ **RAPPORT SUR LES RELATIONS EXTERNES**

▶ **Relations avec les autres associations du Réseau PRESENCE 30**

L'ensemble des charges communes au réseau sont acquittées par l'Association PRESENCE 30 AMPAF.

Elles font ensuite l'objet d'une refacturation sur les autres entités du Réseau grâce à des clés de répartitions définies en fonction du nombre d'heures réalisées par chaque association ou de l'application d'un forfait (exemple : en fonction du nombre de mètre carré occupé pour la répartition des frais fixes du Siège social du Réseau)

Les clés de répartition 2010 sont produites en annexe 1.

▶ **Relations avec la Caisse de M.S.A. du Languedoc**

La MSA du LANGUEDOC met à la disposition de l'Association PRESENCE 30 AIDAR des locaux dans son agence à Alès moyennant une participation annuelle.

Cette location « partagée » fait l'objet d'un contrat de bail et est calculée au prorata de la superficie occupée.

Immobilisations

A I D A R

Période du 01/01/10 au 31/12/10

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	92 294		1 866
Constructions installations générales	31 232		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	13 167		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 714		1 253
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	175 406		3 119
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 794		800
TOTAL immobilisations financières :	1 794		800
TOTAL GÉNÉRAL	177 200		3 919

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			94 160	
Constructions installations générales			31 232	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			13 167	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		277	39 689	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		277	178 248	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			2 594	
TOTAL immobilisations financières :			2 594	
TOTAL GÉNÉRAL		277	180 842	

Amortissements

AIDAR

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 16/06/11

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	12 976	10 484		23 460
Constructions installations générales	15 774	8 389		24 163
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	6 818	2 633		9 451
Mat. de bureau, informatique et mobil.	7 808	6 830	20	14 618
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	43 376	28 337	20	71 693
TOTAL GÉNÉRAL	43 376	28 337	20	71 693

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	10 484		
Constructions installations générales	8 389		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	2 633		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 830		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	28 337		
TOTAL GÉNÉRAL	28 337		

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	6 000			6 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	5 507	39 723	8 496	36 734
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	11 507	39 723	8 496	42 734

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	33 205	886	1 997	32 094
Autres provisions pour dépréciation		5 910		5 910
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	33 205	6 796	1 997	38 004

TOTAL GÉNÉRAL	44 712	46 519	10 493	80 739
----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 594		2 594
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 594		2 594
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 256		32 256
Autres créances clients	2 094 127	2 094 127	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 565	12 565	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	71 020	71 020	
TOTAL de l'actif circulant :	2 209 969	2 177 713	32 256
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 155	8 155	
TOTAL GÉNÉRAL	2 220 718	2 185 868	34 850

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 557	25 557		
Personnel et comptes rattachés	453 023	453 023		
Sécurité sociale et autres organismes	598 775	598 775		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	91 881	91 881		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	831 438	831 438		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	2 000 674	2 000 674		

Charges à Payer

AIDAR

Période du 01/01/10 au 31/12/10

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 707
Dettes fiscales et sociales	956 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	962 790

Produits à Recevoir

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 500 281
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	70 818
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 571 099

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/10 au 31/12/10

AIDAR

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 155	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	8 155	

A.I.D.A.R.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos

le 31 décembre 2010

CABINET MONTEL

Société de Commissaires aux Comptes
16 rue du Dèvès - 34820 TEYRAN
Tel 04 67 16 40 00 - Fax 04 67 16 40 20

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Pour plus de clarté du présent exposé, la description de ces conventions est donnée dans le tableau récapitulatif ci-annexé.

Teyran, le 3 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MONTEL



Rosemarie Montel Fleischmann

AIDAR

NOM Prénom	COTISATIONS	FRAIS de DEPLACEMENT	REMUNERATIONS / INDEMNISATIONS	Prestations acquises auprès d'AIDAR
Membres du conseil d'administration				
AUDEMA Francis	Président	48,40 €	105,84 €	
ANTHERIEU Jacques	Trésorier Adjoint	55,00 €	105,84 €	
BATTE Jean Claude	Trésorier	18,70 €	52,92 €	
FABRE Mireille	Membre	78,10 €	52,92 €	
DUSSOL Mariène	Membre	9,90 €	52,92 €	
HERIMIAN Ariette	Membre	107,80 €	105,84 €	
PIBAROT Suzanne	Membre	35,20 €	105,84 €	
ROUX Gérard	Vice Président Adjoint	90,20 €	105,84 €	
SARRAN Claire	Secrétaire	33,00 €	52,92 €	
TOMATIS Christiane	Membre	12,10 €	105,84 €	

Directeurs salariés (article L.313-25 du C.A.S.F)

RATIER Gérard	Directeur Général			Non valorisées mais à des conditions normales
---------------	-------------------	--	--	---

Autres personnes morales visées par l'article L. 612-5 du code de commerce

	Position	NATURE DE LA PRESTATION	PERSONNES CONCERNEES	MONTANT
Association AMPAF	client	Sous traitance personnel Domicile	Le président ainsi que les membres communs du Conseil d'Administration	6 985 166,13 €
	fournisseur	Refacturation Salaires et charges, Frais Généraux		831 132,74 €
Association ASPAF	client	NATURE DE LA PRESTATION	PERSONNES CONCERNEES	MONTANT
		Sous traitance personnel Domicile	Le président ainsi que les membres communs du Conseil d'Administration	61 342,00 €
Association RAVI	client	NATURE DE LA PRESTATION	PERSONNES CONCERNEES	MONTANT
		Sous traitance personnel Domicile	Le président ainsi que les membres communs du Conseil d'Administration	475,55 €

prestataire = fournisseur
Bénéficiaire = client